

ORDRE DU JOUR
REUNION DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
JEUDI 18 DECEMBRE 2025

- **Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 25 novembre 2025**
- **Vie du Comité Social et Economique**
 - Point Stella /Antibes
 - Festival Côte d'Opale
- **Consultation du comité social et économique**
 - Budget prévisionnel 2026 de l'organisme – sous réserve du vote du Conseil d'Administration
 - Mise à jour 2025 du Document unique d'évaluation des risques professionnels
- **Informations du comité social et économique, dont certaines relèvent de la sécurité, santé et des conditions de travail**
 - Situation des services
 - Mouvements de personnel
 - Situation mensuelle des accidents de travail
 - Calendrier des samedis ouverts aux heures supplémentaires au cours du 1^{er} trimestre 2026
 - Bilan annuel de l'accord relatif au travail à distance
 - Mise en place d'une 5ème semaine de fermeture annuelle programmée de la crèche "A l'abordage", à compter de l'année 2026
- **Questions soulevées par le CSE, dont certaines relèvent de la santé, la sécurité et des conditions de travail**
 - **Direction**
 - Conformément aux articles L2312-36 à L2312-38 du Code du Travail relatifs à la consultation récurrente du CSE sur la situation économique et financière de l'entreprise, pouvez-vous préciser pourquoi les comptes de l'entreprise n'ont pas été présentés au CSE et à quelle date l'employeur compte transmettre ces documents obligatoires ainsi que les informations prévues dans la Base de Données Economiques, Sociales et Environnementales (BDESE) ? *Point traité ci-avant par la Direction dans la consultation relative au budget prévisionnel 2026 de l'organisme.*
 - Présentation des résultats complets de l'enquête RPS réalisée par Bureau Veritas. A quelle date seront-ils transmis ? *Point traité ci-avant par la Direction dans la consultation relative à la mise à jour du DUERP*
 - Demande de la mise en place d'un baromètre psychosocial pour le centre social et la crèche d'Etaples afin d'évaluer le malaise actuel (mise à jour enquête Veritas ?)

- **Ressources humaines**

- Changement de prestataire chèque déjeuner ? Si avéré, quelles sont les modalités ?
- Comment font les absents pour remplir le formulaire pour le choix de la journée solidarité ?

- **Services**

- Point de situation UTI Calais
 - **Administration générale**

- A-t-on le droit de changer le cordon de son badge ? En effet, il a été déconseillé de le faire aux PF mais autorisé dans les autres services.

Le secrétaire du Comité social et économique



Samuel TOMASI

Le Directeur
Président du Comité social et économique



N. ROUSSEAU
Le Directeur Adjoint

Jean-Jacques PION